

idil
INTER-DISCIPLINARY &
IN-LAB GRADUATE PROGRAM
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

APPEL A PROJETS 2025

Programme Gradué IDIL
*Projets doctoraux en miroir
multidisciplinaires*

Le programme gradué « IDIL Inter Disciplinary In Lab » est une initiative de l'Université de Montpellier financé par « France 2030 », dans le cadre de l'appel à projets « Structurer la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » (SFRI).

LE PROGRAMME GRADUE IDIL EN QUELQUES MOTS

L'ambition du programme gradué IDIL est de repenser la formation des étudiantes et étudiants par un **apprentissage renforcé en immersion dans les laboratoires rattachés à l'Université de Montpellier et à ses partenaires.**

Une **douzaine de masters et un parcours d'ingénieur** ont déjà rejoint le programme gradué IDIL, impliquant **plusieurs UFR, Ecoles et instituts de l'Université de Montpellier**, à savoir les UFR Sciences, UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, UFR Médecine, UFR Droit et Science Politique, l'Institut Montpellier Management ainsi que **trois écoles d'ingénieur** avec Polytech, l'ENSCM et l'Institut Agro.

Les **cours sont dispensés en anglais** et certaines unités d'enseignement permettent une **approche multidisciplinaire**, afin de potentiellement poursuivre vers **un projet doctoral en miroir.**

QU'EST-CE QU'UN PROJET DOCTORAL EN MIROIR ?

Le programme gradué IDIL finance, pour la rentrée 2025, des **thèses en miroir**. L'objectif est d'**articuler deux thèses disciplinaires au sein d'un projet multidisciplinaire**. Il s'agira donc d'aborder un même projet de recherche par deux angles de disciplines différentes pour **favoriser la multidisciplinarité** : des méthodes et références propres à chacun des domaines disciplinaires concernés devront donc être mobilisées.

Une étroite collaboration dès la définition du projet et une réponse coordonnée en binôme de directrices ou directeurs de thèse (co-porteurs) sont nécessaires.

En 2025, **6 projets doctoraux en miroir, soit 12 contrats doctoraux** sont financés pour une durée de 3 ans.



FINANCEMENT

Le contrat doctoral est un **contrat de travail à durée déterminée** (CDD de 3 ans qui permet au doctorant d'être salarié par un établissement public pour réaliser sa thèse.

Le financement couvre le salaire (incluant les charges salariales) des doctorantes ou doctorants ainsi que des frais d'environnement à hauteur de 5000 euros par an (**15k€ par doctorant sur l'ensemble du projet**).

Pour la campagne 2025, le programme IDIL propose **l'attribution de 12 financements de contrats doctoraux pour 6 projets multidisciplinaires en miroir**.

CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ

Un projet doctoral en miroir IDIL doit être **co-construit/co-rédigé par deux directrices ou directeurs de thèse HDR rattachés à deux Ecoles Doctorales distinctes et de deux laboratoires (UMR ou UR) différents**.

Il comporte un chapeau commun qui présente le projet multidisciplinaire puis la description de 2 sujets de thèses, dans deux disciplines différentes, qui permettent de **préciser les deux approches qui seront réalisées au cours des deux contrats doctoraux financés**. Pour que chaque thèse soit clairement orientée vers la multidisciplinarité, **la co-directrice ou co-directeur de thèse du premier contrat doctoral sera co-directeur ou co-directrice du deuxième contrat doctoral et vice-versa**.

Les projets doctoraux en miroir multidisciplinaires IDIL doivent **articuler deux projets de thèse dans les disciplines suivantes autour des trois piliers Soigner, Protéger, Nourrir** :

- Biologie Santé
- Biologie de la plante
- Chimie
- Ecologie et évolution
- Electronique
- Epidémiologie
- Microbiologie
- Science Politique
- Management
- Modélisation
- Sciences de la terre
- Sciences de l'eau
- Sciences du sport et du mouvement

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les porteurs de projet doivent informer impérativement leurs responsables d'équipes et directeurs d'unités de leur projet avant son dépôt.

L'inscription des doctorantes et doctorants sélectionnés s'opérera obligatoirement à l'UM ou à l'IA.

Le projet doit être rédigé en français ou en anglais à partir du dossier disponible sur l'onglet *Document modèle* à télécharger sur notre page internet dédiée en respectant les indications y figurant.

Les co-directrices et co-directeurs de thèse sont invités à soumettre leur candidature au programme gradué IDIL sur le site de soumission dédié.

Site internet IDIL

Avant le 9 février 2025, 18h CET.

CALENDRIER

Étapes de l'appel à projets IDIL - contrats doctoraux

- **Ouverture de la campagne** : 9 décembre 2024
- **Ouverture de la plateforme de dépôt** : 16 décembre 2024
- **Date limite de dépôt des projets de thèse sur le site IDIL** : 9 février 2025
- **Diffusion des résultats des projets IDIL en miroir financés** : Mi-Mars 2025
- **Auditions des étudiantes et étudiants** : Avril 2025
- **Annonce des résultats aux étudiantes et étudiants** : Fin-Avril 2025
- **Début des thèses** : Octobre 2025 (durée 3 ans)

EVALUATION

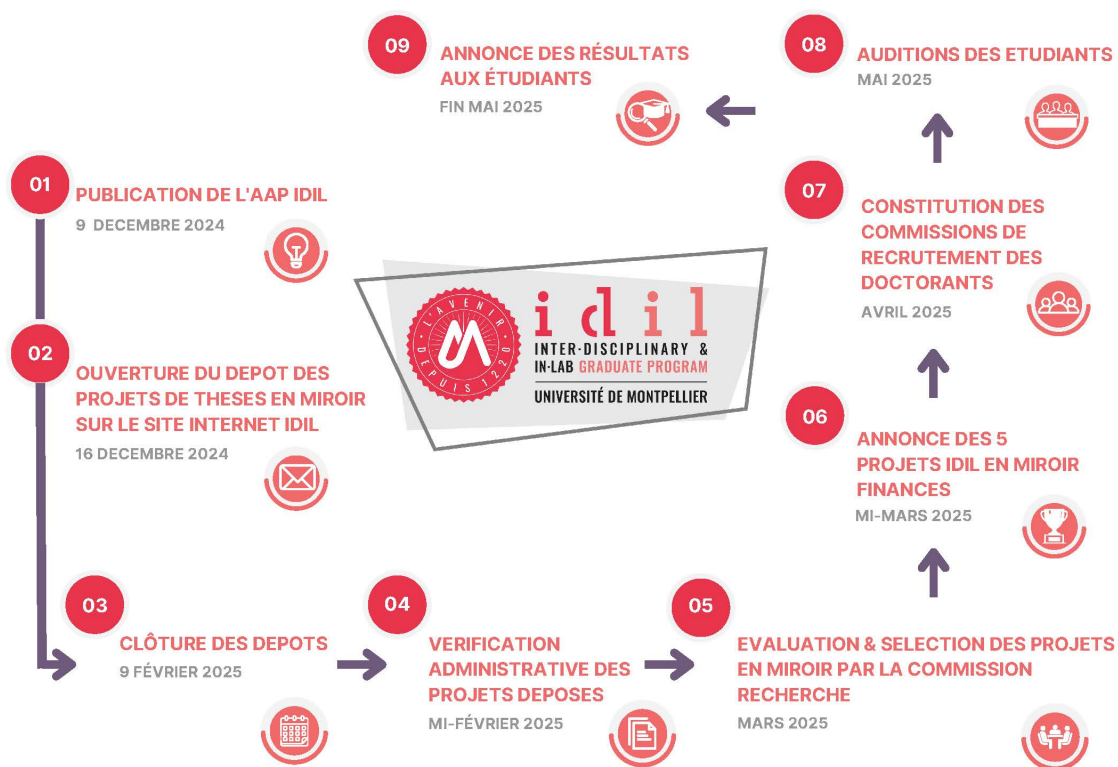
L'évaluation de la qualité scientifique du projet d'ensemble sera réalisée par la Commission Recherche de l'Université de Montpellier en présence des porteurs d'IDIL et de représentants de l'Institut Agro

La sélection des étudiantes et étudiants se fera par une **commission de recrutement des doctorantes et doctorants** composée de **7 membres** pour chacun des projets sélectionnés :

- 1 porteuse ou porteur IDIL, ou sa représentante ou représentant
- 2 directrices ou directeurs de thèse concernés
- 1 représentante ou représentant de chacune des Ecoles Doctorales concernées (2 membres ED)
- 1 représentante ou représentant de chacune des directions des laboratoires concernés (2 membres UMR)

3 candidates ou candidats seront auditionnés par sujet (soit 6 au total pour un projet en miroir)

PROCESSUS APPEL A PROJETS - CONTRATS DOCTORAUX IDIL



Contacts

Pour toute information relative à cet appel à projets, vous pouvez adresser un mail à l'adresse : idil-team@umontpellier.fr (objet: [Contact AAP Contrats doctoraux IDIL]).

APPEL À PROJETS 2025
PROGRAMME GRADUE IDIL
CONTRATS DOCTORAUX

Gouvernance du programme gradué IDIL

Porteuse & porteur du programme gradué

Agnès Fichard-Carroll

Mathieu Sicard

Chargé de projet

Camille Paulhan

Le programme gradué IDIL est rattaché à la Direction des Programmes Structurants (DPS)

Magali Roubieu (Directrice)

Nathalie Modjeska (Cheffe de service SAIA)



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

